

CHEVREUSE, MERCREDI 7 JUIN 2006.

Les parents d'élèves refusent que leurs enfants scolarisés au groupe scolaire Lubin passent une année de plus à proximité d'antennes relais.

VENDREDI 15 Juin 2006

Chevreuse V.B.

Antennes relais : l'école menacée de boycott.

DU JAMAIS-VU. Une soixantaine de familles de Chevreuse menacent de boycotter l'école à la rentrée prochaine si les antennes relais installées près du groupe scolaire Lubin ne sont pas retirées.

Une demande collective de dérogation a été déposée.

Depuis huit mois, ces parents tentent de se faire entendre de l'opérateur de téléphonie mobile. Ce soir, lors d'une réunion publique, ils auront l'occasion de faire part de leurs inquiétudes à Orange. « A Chevreuse, nous sommes cernés par les antennes relais, confie une mère de famille. Et ce n'est pas pour autant que nous captions bien. Des antennes sont installées sur quatre sites, route de Choisel, dans le quartier du Rodhon, à la ferme de Coubertin et enfin à proximité du groupe scolaire où ont été ajoutées en 2004 des antennes UMTS.

Selon certains parents, les enfants souffriraient de maux de tête, de ventre et de fatigue...

Les enfants sont exposés en permanence dix heures par jour, six jours sur sept à ces champs électromagnétiques », poursuit-elle.

Selon certains parents, les enfants souffriraient de maux de tête, de ventre et de fatigue...

Des adultes se plaignent aussi de ne plus dormir et imputent ces insomnies aux antennes-relais.

Les parents d'élèves de la FCPE, qui ont donné naissance au collectif Harpe (Haro aux antennes relais - Protégeons nos enfants) ont multiplié les démarches pour obtenir « l'application du principe de précaution ». Ils ont écrit à plusieurs reprises à l'opérateur, interpellé le préfet, leur députée Valérie Pécresse (UMP), sollicité le médecin scolaire, alerté les médecins de ville, demandé une enquête sanitaire à la Ddass, lancé une pétition qui a recueilli plus de 300 signatures... avec toujours le même mot d'ordre : la suppression de ces installations.

« C'est un préalable à toute négociation, insiste Amina Medjahed, porte-parole du collectif. Nous demandons le retrait de ces antennes. Ensuite, nous souhaitons l'ouverture de discussions pour établir une charte comme à Paris et regrouper ces antennes sur un même site, éloigné des habitations. Nous ne voulons pas que cela se fasse dans la douleur, mais au contraire dans la concertation. » L'opérateur, lui, justifie ces implantations. « Le site est installé depuis avril 2004. Il fait partie d'un maillage complet d'un réseau. Le but était d'apporter la couverture mobile sur ce secteur. » Et d'évoquer les mesures réalisées. « Celles-ci sont inférieures à 1 V/m, autrement dit largement inférieures aux normes. Avec des valeurs aussi faibles, il n'y a pas de danger. Le rayonnement électromagnétique est trois fois moins important que celui d'un écran d'ordinateur. Il nous faut rassurer, expliquer et montrer que nous n'avons pas lieu d'être livrés à la vindicte populaire », poursuit l'opérateur qui n'entend pas retirer ses antennes.